



Newsletter n°10 – 15 mai 2021

Parution : bimensuel

Dans le cadre de l'Observatoire Régional des Transports de Bourgogne Franche-Comté animé par la DREAL et la Région, vous trouverez dans cette Newsletter les informations à retenir en matière de mobilités et de transport avec les documents utiles à retrouver sur les sites de l'Observatoire Régional des Transports, de la DREAL, de la Région ou de la Cellule régionale "France Mobilités".

N'hésitez pas à faire remonter vos observations, à enrichir le contenu en adressant toute information ou tout document que vous jugerez utile, au plan régional comme au plan national. De même, cette newsletter a vocation à circuler et nous comptons sur vous.

Pour tout renseignement ou pour demander à recevoir la newsletter de l'ORT Bourgogne-Franche-Comté, merci de prendre contact avec :

- A la DREAL : Catherine Moncouyoux : tel. 03 45 83 20 99

mail : catherine.moncouyoux@developpement-durable.gouv.fr

- A la Région, contact : Jean-Michel Chaplotte

mail : jeanmichel.chaplotte@bourgognefranche.comte.f

MOBILITES :

- Prise de compétence mobilité par les communautés de communes : les premiers résultats.

27/04/2021. Maire Info

Le ministère chargé des Transports a publié un point de situation sur la prise de la compétence autorité organisatrice des transports par les communautés de communes. La situation apparaît très contrastée d'une région à l'autre.

<https://www.maire-info.com/article.asp?param=25267>

- Evaluation de la mise en œuvre de la compétence transports scolaires

Trois ans après le transfert effectif de la compétence transports scolaires et interurbains des départements aux régions, les ministres de la transition écologique et solidaire et de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ont demandé à l'inspection générale de l'administration et au Conseil général de l'environnement et du développement durable de dresser l'état des lieux de ce transfert et d'en évaluer l'évolution, les formes d'organisation et la qualité du service.

Retrouver le rapport du CGEDD sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-de-la-mise-en-oeuvre-de-la-competence-a658.html>

- Les marches exploratoires dans les transports collectifs terrestres

Guide méthodologique : Favoriser la mobilité des Françaises et Français sur leur trajet du quotidien dans les meilleures conditions possibles de sécurité, de confort, de régularité et de sûreté constitue l'une des principales missions du ministère chargé des Transports.

Le guide est consultable sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/les-marches-exploratoires-dans-les-transport-a484.html>

- Descente à la demande pour les bus

Ce dispositif consiste à offrir la possibilité à tout voyageur, notamment lorsqu'il est susceptible d'éprouver un sentiment d'insécurité, de demander au conducteur ou à la conductrice de descendre entre deux arrêts de bus afin d'être rapproché de sa destination. Mis en place en soirée et la nuit, il contribue à rassurer en évitant des trajets à pied trop longs.

Voir le guide de recommandation sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/descente-a-la-demande-pour-les-bus-a485.html>

MOBILITES ACTIVES :

- Un plan national pour développer la livraison à vélo électrique

Cette stratégie « en faveur de la cyclo-logistique », présentée le 3 mai, s'appuie notamment sur le programme ColisActiv' qui permettra « de financer jusqu'à deux euros par colis » livré à vélo dans les villes ayant mis en place une zone à faibles émissions. Un autre dispositif vise à faciliter la création d'entreprises cyclo-logistiques, en parallèle de l'élargissement de la prime à la conversion aux vélos électriques, prévue dans le projet de loi Convention citoyenne. Au total, 12 M€ de l'État sont prévus pour ces trois dispositifs. Le développement de la cyclo-logistique est « l'un des leviers à mobiliser » pour parvenir à une logistique urbaine « durable », selon Jean-Baptiste Djebbari. La mission a présenté un rapport d'étape au gouvernement mi-avril.

Dossier de presse et communiqué de presse à retrouver sur le site internet de l'ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/un-plan-national-pour-developper-la-livraison-a-a650.html>

- Fréquentations vélo en France 2021 - Bulletin n°2 du 05/05/2021 de vélo&territoires

Malgré la mise en place des mesures de freinage liées à la crise sanitaire, la pratique cyclable enregistre de bons résultats. Les vacances de printemps ont fait la part belle au vélo, notamment car les Français ont dû réinventer leurs vacances dans un rayon de 10 km autour de leur domicile. Retrouver le bulletin sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/frequentations-velo-en-france-2021-bulletin-no2-du-a651.html>

- Génération Vélo : un nouveau programme du dispositif CEE

Un arrêté, publié le 2 mai, prévoit la création de deux nouveaux programmes dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE). Le premier baptisé « Génération vélo » est un programme d'innovation - porté par la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) et la SAS FUB Services jusqu'au 31 décembre 2024 - axé sur le soutien à l'apprentissage du déplacement à vélo, en sécurité, des enfants scolarisés en école primaire. L'objectif est notamment de former au moins 1 800 accompagnateurs pour les interventions en structures scolaires et de participer financièrement (à hauteur de 21 M€) aux interventions pour accompagner jusqu'à 800 000 enfants vers l'usage du vélo en autonomie. Les obligés intéressés ont jusqu'au 17 mai pour répondre à l'appel à financement lancé par la FUB. Notons que les collectivités locales apporteront par ailleurs un co-financement de 27 M€.

Retrouver les informations sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/generation-velo-un-nouveau-programme-du-dispositif-a646.html>

INFRASTRUCTURES :

- Contrat d'objectifs et de performance de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France pour la période 2019-2023

Les missions de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) consistent à concourir au financement :

- de projets d'intérêt national, international ou ayant fait l'objet d'un contrat de plan entre l'Etat et les régions, portant sur la réalisation ou l'aménagement d'infrastructures routières, ferroviaires, fluviales, portuaires, y compris les équipements, ainsi que sur la création ou le développement de liaisons ferroviaires, fluviales ou maritimes régulières de transport de fret ;
- de projets relatifs à la création ou au développement de transports collectifs de personnes, y compris l'acquisition des matériels de transport ;

Retrouver la feuille de route sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/contrat-d-objectifs-et-de-performance-de-l-agence-a659.html>

INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES :

- Diagnostic de sécurité des passages à niveau

Un arrêté publié au Journal officiel du 8 mai décrit le contenu des « documents de diagnostic » et désigne le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) comme l'autorité chargée de mettre en place une base de données accessible au public. La loi d'orientation des mobilités rend obligatoire la réalisation de diagnostics de sécurité routière pour tous les passages à niveau.

TRANSPORTS ROUTIERS MARCHANDISES :

- Activité du TRM – Mars 2021

Le Comité National Routier a publié le baromètre du Transport Routier de Marchandises en mars 2021. « Le CNR réalise une enquête mensuelle sur l'impact de la crise de la covid dans le secteur du transport routier de marchandises (TRM) générales auprès de ses panels réguliers opérant en marchandises générales sur longue distance et régional au moyen d'ensembles articulés. Pour comparer la situation présente (mars 2021) à une situation d'avant crise, le CNR propose des évolutions sur 24 mois (par ex. mars 2021 / mars 2019).

Retrouver le baromètre sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/activite-du-trm-mars-2021-a652.html>

- 2ème Semaine nationale du Transport Routier de Marchandises du 31 mai au 6 juin 2021.

28/04/2021. FNTR

La 2ème Semaine nationale du Transport Routier de Marchandises aura lieu cette année du 31 mai au 6 juin prochains. Cette initiative, lancée en 2020 par la FNTR, vise à mettre en lumière le Transport Routier de Marchandises et à valoriser son apport vital à l'économie et toute la société française.

Retrouver le communiqué de presse sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/2eme-semaine-nationale-du-transport-routier-de-a655.html>

- Nouveau site internet de l'association France Logistique

L'association France Logistique dont l'OTRE est adhérente a sorti son nouveau site internet. Retrouvez toutes leurs actions et actualités, mais aussi les chiffres clés de la filière transport de marchandises et logistique.

Retrouver le lien sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/nouveau-site-internet-de-l-association-france-a662.html>

LOGISTIQUE :

La logistique, élément clé de la mobilité urbaine.

Les villes ont besoin de prendre plus au sérieux la question du transport des marchandises pour fluidifier et verdier le trafic et réduire l'occupation de la voirie. Avec le programme Interlud, les collectivités sont invitées à engager des démarches d'engagement volontaire. Les collectivités ont par ailleurs un rôle à jouer pour faciliter l'émergence d'espaces logistiques partagés.

Retrouver le lien vers l'article de La Gazette sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/la-logistique-element-cle-de-la-mobilite-urbaine-a657.html>

TRANSPORT FLUVIAL :

- Le trafic fret fluvial en Bourgogne-Franche-Comté

Voir la carte sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/le-traffic-fret-fluvial-en-bourgogne-franche-comte-a661.html>

MOBILITE-TRANSITION-ENERGIES :

- Le gouvernement doit encore octroyer 432 000 primes et bonus automobiles pour atteindre son objectif en 2022

Comme attendu, le gouvernement a publié le 7 mai une mise à jour de son « baromètre des résultats de l'action publique ». Côté transports, trois objectifs ont été établis : déployer le plan vélo, verdir le parc automobile et instaurer des zones à faibles émissions. En mars 2021, le gouvernement assure avoir rempli 77 % de son objectif concernant la réalisation d'aménagements cyclables (55 477 kilomètres d'ici à 2022). Soit 51 921 kilomètres, en hausse de 4 % depuis septembre 2020. L'objectif de 1,5 million de primes et bonus automobiles d'ici à 2022 est réalisé à 71 %. Le taux de réalisation de l'objectif pour les zones à faibles émissions n'a pas varié depuis janvier.

- Concilier transport routier et qualité de l'air

Webinar EVE mardi 8 juin 2021 de 14H30 à 15H15 - Souvent montrés du doigt dans la presse ou par la société civile pour leurs impacts en matière de pollution de l'air, les secteurs du transport routier de marchandises et du transport routier de voyageurs s'en défendent beaucoup. Ces derniers mettent notamment en avant la performance environnementale atteinte par les motorisations Euro 6/VI. Mais, quand on dit « pollution atmosphérique », de quoi parle-t-on ? Et quelle est la part de responsabilité du transport routier dans cette pollution ? Dans ce webinar de 45 min, vous découvrirez quels sont les polluants principaux, leurs sources, leurs impacts sanitaires et les politiques mises en œuvre en la matière. Vous apprendrez également sur quoi et comment peuvent agir les entreprises. 30 min de conférence + 15 min de questions/réponses.

Pour s'inscrire : <https://app.livestorm.co/eco-co2-1/les-polluants-atmospheriques>

- Webinaire sur l'électromobilité de la DGEC du 6/4/2021

Le 6 avril 2021 a eu lieu un webinaire sur l'électromobilité organisé par la Direction Générale de l'Energie et du Climat.

Retrouver le programme, la vidéo et les liens utiles en complément sur le site internet DREAL BFC :

<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/webinaire-sur-l-electromobilite-dgec-du-6-4-2021-a9001.html>

Points de recharge en France : leur nombre stagne, il faut relancer la dynamique !

Retrouver le baromètre national des infrastructures de recharge AVERE France sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/barometre-national-des-infrastructures-de-recharge-a656.html>

- Des véhicules électriques moins chers que les voitures à essence, toutes catégories confondues d'ici 2027

D'après Bloomberg New Energy Finance (BNEF), les voitures et utilitaires électriques coûteront moins chers à la construction que les véhicules à combustibles fossiles, sur tous les segments du marché européen, à partir de 2027 au plus tard.

Retrouver le communiqué de presse de BNEF sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/des-vehicules-electriques-moins-chers-que-les-a660.html>

PUBLICATIONS LETTRES D'INFOS TRANSPORTS MARCHANDISES ET VOYAGEURS :

- La lettre d'information de l'IDRRIM - Avril 2021

Retrouver le lien pour consultation sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/la-lettre-d-information-de-l-idrrim-avril-2021-a647.html>

- Veille Transports terrestres de marchandises et de voyageurs du 3 mai 2021

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/veille-transports-terrestres-de-marchandises-et-de-a648.html>

- Newsletter n°7 d'Aides-territoires - Mai 2021

Retrouver le programme et les liens utiles sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/newsletter-no7-d-aides-territoires-mai-2021-a649.html>

- Courrier de l'innovation de la DGITM Mercredi 5 mai 2021 - E-Lettre de la MINT N°06

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/courrier-de-l-innovation-de-la-dgitm-mercredi-5-a653.html>